

Commune d'UFFHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'UFFHEIM

DE LA SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le lundi 14 septembre, à 19 h 30, le Conseil Municipal d'Uffheim s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur André RIBSTEIN, Maire.

Présents : ALMY René, PIGEOT Stéphanie, WADEL Patrick, DOSSMANN Matthieu, COLETTI Charlotte, LEIBY Thomas, DESFOURS Filomena, HOLBEIN Clarisse, HERTER Georges, LOHRENGEL Gérard.

A donné procuration : M. Jean-Luc KOERPER à M. André RIBSTEIN
M. Julien BARTH à M. Thomas LEIBY
Mme Véronique SMALLWOOD à Mme Stéphanie PIGEOT

Absent excusé et non représenté : ./.

Absent non excusé : MULLER Thierry

Secrétaire de Séance : Mme Elodie LE GALLOUDEC

ORDRE DU JOUR

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020
- Point 2 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Point 3 / Affaires financières
- Point 4 / Commissions communales – mise en place
- Point 5 / Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires – Désignation de délégués suppléants
- Point 6 / Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal - Modification
- Point 7 / Lotissement Niedere Matten – Dénomination de la voie publique
- Point 8 / Transfert des compétences Eau et Assainissement à Saint-Louis Agglo – Décision concernant le transfert des résultats
- Point 9 / Droit de préemption urbain
- Point 10 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
- Point 11 / Rapport des Adjointes & Commissions
- Point 12 / Divers & Informations

Monsieur André RIBSTEIN souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et donne lecture de la procuration de Monsieur Jean-Luc KOERPER donnant procuration à Monsieur André RIBSTEIN, de la procuration de Monsieur Julien BARTH donnant procuration à Monsieur Thomas LEIBY et de la procuration de Madame Véronique SMALLWOOD donnant procuration à Madame Stéphanie PIGEOT puis aborde les points à l'ordre du jour.

En application de l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE Madame Elodie LE GALLOUDEC, Rédacteur principal de 2^{ème} classe, faisant fonction de Secrétaire de Mairie, en qualité de secrétaire de séance du Conseil Municipal.

POINT 1 / Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

Le procès-verbal de la séance du vendredi 10 juillet 2020 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

POINT 2 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du lundi 27 juillet 2020 a été transmis in extenso à tous les membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par tous les membres présents.

POINT 3 / Affaires financières

3.1 Approbation de chèques

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les chèques suivants

564,08 € à titre de remboursement des frais de gaz par Madame Marguerite GOEPFERT ;

896,69 € à titre de remboursement des frais de gaz de l'église par le Conseil de Fabrique ;

780,58 € à titre de remboursement des frais de gaz par Madame Sophie GRUNER ;

AUTORISE Monsieur le Maire à encaisser ces chèques.

3.2 Budget Communal – Décisions Modificatives

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget communal de l'exercice 2020 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE les décisions modificatives suivantes

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Articles</i>	<i>Montant</i>	<i>Articles</i>	<i>Montant</i>
10226 (10) Taxe d'aménagement	+ 7 100 €		
2315 (23) Installation, matériel et outillage	- 7 100 €		

POINT 4 / Commissions communales – Mise en place

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant répondu pour s'associer aux commissions communales.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE les membres des commissions.

<p><u>Commission Finances</u></p> <p><i>RIBSTEIN André, Président-Rapporteur</i></p> <p><i>ALMY René</i></p> <p><i>PIGEOT Stéphanie</i></p> <p><i>WADEL Patrick</i></p> <p><i>KOERPER Jean-Luc</i></p> <p><i>BARTH Julien</i></p> <p><i>COLETTI Charlotte</i></p> <p><i>DOSSMANN Matthieu</i></p> <p><i>HERTER Georges</i></p> <p><i>HOLBEIN Clarisse</i></p> <p><i>LEIBY Thomas</i></p> <p><i>LOHRENGEL Gérard</i></p> <p><i>MULLER Thierry</i></p> <p><i>SMALLWOOD Véronique</i></p>	<p><u>Membres Externes : 0</u></p>
---	------------------------------------

<p><u>Commission Information</u></p> <p>RIBSTEIN André, Président- Rapporteur PIGEOT Stéphanie DESFOURS Filomena SMALLWOOD Véronique TSCHUPP François</p>	<p><u>Membre Externe : 1</u></p>
--	----------------------------------

<p><u>Commission Social & Animation</u></p> <p>ALMY René, Président- Rapporteur COLETTI Charlotte DESFOURS Filomena HERTER Georges LEIBY Thomas LOHRENGEL Gérard</p>	<p><u>Membres Externes : 7</u></p> <p>BERGER Henri GOEPFERT Carole GSCHWINDENMANN Régine HAUSS Bernadette KOERPER Carole MOSER Muriel WOLBER Pierre</p>
---	---

<p><u>Commission Environnement & Embellissement</u></p> <p>ALMY René, Président- Rapporteur DESFOURS Filomena MULLER Thierry SMALLWOOD Véronique</p> <p><u>Agents Techniques</u> GEIGER Loïc HAUSS Sébastien</p>	<p><u>Membres Externes : 2</u></p> <p>ERMEL Thierry GUIZIOU Cédric</p>
---	--

<p><u>Commission Travaux</u></p> <p>KOERPER Jean-Luc, Président-Rapporteur ALMY René WADEL Patrick BARTH Julien</p>	<p>COLETTI Charlotte DOSSMANN Matthieu LEIBY Thomas MULLER Thierry</p> <p><u>Membres Externes : 0</u></p>
--	---

<p><u>Commission Sécurité Routière & Infrastructure</u></p> <p><i>KOERPER Jean-Luc, Président-Rapporteur ALMY René WADEL Patrick BARTH Julien COLETTI Charlotte DOSSMANN Matthieu LEIBY Thomas MULLER Thierry</i></p>	<p><u>Membres Externes : 0</u></p>
--	------------------------------------

<p><u>Commission Urbanisme & Cimetière</u></p> <p><i>WADEL Patrick, Président-Rapporteur COLETTI Charlotte LEIBY Thomas LOHRENGEL Gérard MULLER Thierry</i></p>	<p><u>Membres Externes : 0</u></p>
--	------------------------------------

<p><u>Commission Jeunes</u></p> <p><i>PIGEOT Stéphanie, Président-Rapporteur DESFOURS Filomena DOSSMANN Matthieu SMALLWOOD Véronique</i></p>	<p><u>Membre Externe : 1</u></p> <p><i>BITTERLIN Anne</i></p>
---	---

<p><u>Commission Scolaire</u></p> <p><i>PIGEOT Stéphanie, Président-Rapporteur DESFOURS Filomena SMALLWOOD Véronique</i></p>	<p><u>Membres Externes : 2</u></p> <p><i>BITTERLIN Anne GUIZIOU Cédric</i></p>
---	--

POINT 5 / Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires – Désignation de délégués suppléants

Vu la délibération du 8 juin 2020 désignant les délégués titulaires du Conseil Municipal appelés à siéger au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires ;

Considérant qu'il convient de désigner des délégués suppléants ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE les délégués suppléants suivants

ALMY René
DESFOURS Filomena
DOSSMANN Matthieu
HOLBEIN Clarisse
WADEL Patrick

MODIFIE le règlement intérieur avec l'intégration des délégués suppléants.

POINT 6 / Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal - Modification

Vu la délibération du 8 juin 2020 désignant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu le courrier du bureau des affaires communales et de la réglementation de la Sous-Préfecture du 30 juillet 2020 indiquant que l'article 14 ne précise pas les conditions dans lesquelles le maire peut mettre en œuvre l'exercice des droits de préemption ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

MODIFIE l'article 14 comme suit

14° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code sans conditions.

POINT 7 / Lotissement Nedere Matten – Dénomination de la voie publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination des voies nouvelles desservant le Lotissement « Nedere Matten » du nom de « Rue des

Peupliers », « Rue des Prés » et « Rue du Ruisseau » ;



Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte les dénominations « Rue des Peupliers », « Rue des Prés » et « Rue du Ruisseau » ;

CHARGE Monsieur le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

POINT 8 / Transfert des compétences Eau et Assainissement à Saint-Louis Agglo – Décision concernant le transfert des résultats

Point ajourné.

POINT 9 / Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris certaines décisions entrant dans le champ d'application de ses compétences des matières que lui a délégué le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont été prononcées les renoncations au Droit de Préemption Urbain sur les immeubles suivants

- ♦ *Section 1 parcelle 606/107 – Village – 14 m²*
- ♦ *Section 2 parcelles 664/166, 667/170 et 671/171 – Lotissement Le Bifang – 605 m²*
- ♦ *Section 5 parcelles 553 et 554 – Lotissement Niedere Matten – 499 m²*
- ♦ *Section 5 parcelles 555, 556, 557, 559, 560, 562, 563, 564, 565, 575, 571, 573, 576 et 578 – Lotissement Niedere Matten – 6 982 m²*
- ♦ *Section 5 parcelles 547, 548, 549, 550, 551, 552, 558, 561, 566, 569, 572, 574, 577, 579 et 580 – Lotissement Niedere Matten – 6 323 m²*
- ♦ *Section 5 parcelle 536/71 – 8 B rue des Vignes – 416 m²*

POINT 10 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers

10.1 Saint-Louis Agglomération

- **Conseil Communautaire du 9 septembre 2020**

Le Conseil Communautaire du 9 septembre 2020 portait essentiellement sur la mise en place des commissions.

Monsieur le Maire enverra le rapport aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire présente les commissions de Saint-Louis Agglo et propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans la commission de leur choix.

Monsieur le Maire choisit les commissions « Développement rural » et « Affaires

transfrontalières ».

Monsieur René ALMY choisit la commission « Valorisation des déchets ».

Madame Stéphanie PIGEOT choisit les commissions « Enfance, jeunesse, bilinguisme » et « Santé ».

Monsieur Patrick WADEL choisit la commission « Sports ».

Monsieur Matthieu DOSSMANN choisit la commission « Patrimoine et Infrastructures ».

Monsieur Gérard LOHRENGEL choisit la commission « Numérique ».

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la réunion organisée par Saint-Louis Agglo au sujet de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain le 25 septembre 2020 à Kappelen.

POINT 11 / Rapport des Adjointes & Commissions

11.1 René ALMY

Monsieur René ALMY rend compte de l'Assemblée Générale du Centre de Soins. Il informe qu'il est entré au conseil d'administration.

11.2 Stéphanie PIGEOT

Madame Stéphanie PIGEOT rend compte de la rentrée scolaire.

L'effectif de l'école est de 75 élèves.

Il s'agit d'une rentrée particulière en raison du COVID, mais tout a été mis en place pour un accueil en toute sécurité des enfants.

Madame Stéphanie PIGEOT informe qu'il reste de la place à l'Accueil Périscolaire.

Elle informe également que la convention a été renouvelée avec les Foyers Club en incluant 6 semaines d'ouverture pendant les congés scolaires (3 semaines en été, 1 semaine à la Toussaint, 1 semaine en février et 1 semaine en avril).

Elle informe également que la commission scolaire se réunira prochainement et commencera à étudier l'augmentation à venir des effectifs de l'école.

11.3 Patrick WADEL

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mardi 4 août 2020.

Dossiers instruits

❶ Certificat d'Urbanisme CUa 068 341 20 F0008 de Maître Christine KLEIN, 15 A rue Poincaré – BP 9 – 68510 SIERENTZ, pour un projet situé au 8 B rue des Vignes - 68510 UFFHEIM, Section 5 Parcelle 536/71, surface de terrain de 416 m² en zone UBa : Avis favorable

❷ Déclaration préalable DP 068 341 20 F0021 de Monsieur Denis KAUFFMANN, 3 impasse des

Chasseurs – 68510 UFFHEIM, Section 1 Parcelles 362, surface de terrain de 322 m² en zone UA, pour la pose d'une clôture de 1,30 m de hauteur avec un portillon de 0,915 x 1,87 mètres : Avis favorable

⑤ Déclaration préalable DP 068 341 20 F0022 de Monsieur Guy WASSNER, 3 Werbenweg – 68510 UFFHEIM, Section 5 Parcelles 150, 64, 329, 369, 372, 397, surface du terrain 2 875 m² en zone UBa, pour la construction d'un abri de jardin d'une surface de 19,60 m² : Avis favorable

④ Déclaration préalable DP 068 341 20 F0023 déposée par AGE Géomètre-Experts – 35 rue Victor Schoelcher – 68100 MULHOUSE pour le compte de Madame André LITZLER – 44 rue des Bois – 68960 ILLTAL, pour un projet situé Rue Bifang et Rue du Cordier – 68510 UFFHEIM, Section 1 Parcelle 658, Section 2 Parcelles 412, 482 et 481, surface du terrain 1 955 m² en zone UB, pour une division en vue de construire : Avis favorable, néanmoins la commission rend attentif qu'il y a une servitude de passage pour réseaux humides sur le lot A concernant la parcelle au-dessus.

⑤ Demande de Permis de construire PC 068 341 20 F0010 de M. et Mme ACKERMANN Raphaël et Anne-Julie, 28 rue des Acacias – 68680 KEMBS pour un projet situé dans le Lotissement Nedere Matten Lot 4 et 4N – 68510 UFFHEIM, Section 5 Parcelles 551 et 552, d'une surface de 573 m² en zone AUa, pour la construction d'une maison individuelle d'une surface au sol de 104 m² : Avis favorable.

⑥ Demande de Permis de construire PC 068 341 20 F0011 de Madame Julie SCHNEIDER, 1 rue des Grains – 68440 ESCHENTZWILLER pour la construction d'une maison individuelle dans le Lotissement Nedere Matten Lot 2 et 2N – 68510 UFFHEIM, Section 5 Parcelles 547 et 548, d'une surface de 600 m² en zone AUa. Surface de l'habitation au sol de 120 m² : Avis favorable.

⑦ Demande de modification d'un permis délivré en cours de validité PA 068 341 18 F0001-M01 de la SAS 3H IMMO représentée par Monsieur Guillaume HOOG – 10 rue du Moulin – 68510 UFFHEIM pour des modifications apportées au Lotissement Nedere Matten Section 1 Parcelles 542, 631, 545 à 547, Section 5 Parcelles 531, 545 à 585, d'une surface de 28 131 m² en zone AUa, UA et A.

- Modification de l'emprise de l'opération ;
- Création d'une aire de retournement à l'Ouest de la rue parallèle au ruisseau le Fischbach au Nord du lotissement ;
- Suppression de l'usage de la servitude à l'Ouest ;
- Modification du raccordement de la rue intermédiaire du lotissement sur la Rue du Moulin ;
- Ajustement du nombre de lots, de leurs limites ainsi que de leurs surfaces respectives ;
- Suppression de la partie Ouest de la piste cyclable le long du Fischbach au Nord ;
- Suppression des 6 places de stationnement ;
- Suppression des traitements réalisés en evergreen ;
- Modification des réseaux, soit de la voirie, des réseaux secs et humides, le tout en adéquation avec le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau qui a été déposé antérieurement.

Avis favorable sous réserves d'acceptation des modifications par le Service Instructeur de Saint-Louis Agglomération.

⑧ Demande de Permis de Construire PC 068 341 20 F0012 de M. Stéphane SCHWEIGHARDT et Mme Tassimina YASSIN PADAMO, 3 rue du Temple – 68300 SAINT-LOUIS, pour la construction d'une maison individuelle dans le lotissement « Le Bifang », Lot 14, Section 2, Parcelles 574 et 613 d'une surface de 601 m² (zone AUa) ; surface au sol de la maison : 143,20 m² : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mardi 25 août 2020.

Dossiers instruits

① Déclaration préalable DP 068 341 20 F0024 de Monsieur Christophe VILAIN, 19 rue de la Liberté - 68510 UFFHEIM, Section 2 Parcelles 562, surface de terrain de 600 m² en zone AUa, pour la construction d'une piscine de 6,00 x 3,00 mètres : Avis défavorable – dossier incomplet.

② Déclaration préalable DP 068 341 20 F0025 de Madame Martine HERZOG, 81 rue du 20 Novembre – 68510 UFFHEIM, pour la construction d'une clôture à lamelles occultantes d'une hauteur de 1,73 m sur une petite bordure en béton fixée au sol, au 12 rue de l'Eglise à Uffheim, Section 1 Parcelles 577/145, 578/145, 579/145, surface du terrain 524 m² en zone UA : Avis favorable.

③ Demande de Permis de construire PC 068 341 20 F0013 déposée par IDEAL PROMOTION SAS représentée par Mme UNTESU Simona-Tamara, 72 rue des Grands Champs – 75020 PARIS, pour un projet situé au 58, rue du Novembre à Uffheim, Section 1, Parcelle 17, surface de terrain de 2953 m², pour la réalisation d'un bâtiment de 22 logements collectifs en R+2+combles.

→ La commission constate que le bâtiment B à 6 logements dépasse légèrement sur la zone A d'après le plan 02b : Avis favorable sous réserves.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

Monsieur Patrick WADEL donne lecture du procès-verbal de la Commission Urbanisme du Mardi 8 septembre 2020.

Dossiers instruits

① Demande de Permis de Construire PC 068 341 20 F0014 de Monsieur Olivier DECK, 15 rue des Saules - 68510 UFFHEIM, Section 4 Parcelles 260 et 271, pour la création d'un abri de jardin/pool house de 8,21 x 4,35 = 35,71 m² et d'une piscine de 7,25 x 3,70 mètres : Avis favorable.

② Demande de Permis de Construire PC 068 341 20 F0015 de Monsieur Damien BIZET et Madame Noémie KOHLER domiciliés 9 rue du Moulin – 68730 BLOTZHEIM, pour un projet situé au Lotissement Niedere Matten, lots 3 et 3N – 68510 UFFHEIM, section 5 parcelles 549 et 550,

surface du terrain 600 m². Le projet consiste en la construction d'une maison d'habitation individuelle sur vide sanitaire d'une surface de 134,86 m² : Avis favorable sous réserve des remarques du service instructeur de SLA.

⑤ Déclaration préalable DP 068 341 20 F0026 de Monsieur Raymond HOLLINGER, 69 rue du 20 Novembre – 68510 UFFHEIM, section 4 parcelles 216 et 218, pour le ravalement des façades couleur blanc cassé et le remplacement des tuiles couleur brun nuagé : Avis favorable.

④ Demande de Permis de Construire PC 068 341 20 F0016 de Monsieur Alessandro SERRA et Madame Claudia BOEGLIN domiciliés 9 A rue du Général Béthouard – 68510 UFFHEIM, pour un projet situé au Lotissement Nedere Matten, lot 21 – 68510 UFFHEIM, surface du terrain 500 m². Le projet consiste en la construction d'une maison individuelle : Avis favorable sous réserves de l'acceptation des différences de niveau des terrains (naturel et fini) par le service instructeur de SLA.

⑤ Demande de Permis de construire PC 068 341 20 F0017 de Monsieur Jean-François GLASSER, 22 B rue du Général Béthouard – 68510 UFFHEIM, section 1 parcelle 394 pour la construction d'un garage annexe à l'habitation (7,80 x 8,00) : Avis favorable avec réserves d'usage.

⑥ Demande de Permis de démolir PD 068 341 20 F0001 de Monsieur Robert JUD, 1 rue des Prés – 68510 KAPPELEN, pour la démolition d'une maison située 43 rue du 20 Novembre – 68510 UFFHEIM, section 1 parcelle 636, surface du terrain 2 373 m² : Avis favorable.

Le Conseil Municipal entérine les décisions.

POINT 12 / Divers & Informations

12.1 Agenda

<i>Date</i>	<i>Réunion - Manifestation</i>	<i>Heure & Lieu</i>
Mardi 22 septembre	Commission Urbanisme	19 h 00 Mairie
Mercredi 23 septembre	Commission Social et Animations	19 h 00 Mairie
Jeudi 24 septembre	Commission Scolaire	19 h 30 Mairie
Dimanche 27 septembre	Elections sénatoriales	
Mardi 29 septembre	Commissions Travaux et Sécurité Routière	20 h 00 Mairie
Mercredi 30 septembre	Commission Jeunes	19 h 30 Mairie
Lundi 12 octobre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie

Lundi 9 novembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie
Lundi 14 décembre	Conseil Municipal	19 h 30 Mairie

12.2 Documents remis

Les documents suivants ont été remis aux conseillers municipaux soit par voie électronique soit en début de séance

- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 4 août 2020
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 25 août 2020
- Procès-verbal de la Commission Urbanisme du 8 septembre 2020

12.3 Informations de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe que Saint-Louis Agglomération a missionné le cabinet de géomètres-topographes SCHALLER-ROTH-SIMLER ainsi que la société DETECT'O pour réaliser le relevé planimétrique et altimétrique des réseaux d'assainissement et d'eau potable de la commune afin de réaliser des plans numériques des réseaux.

Un courrier a été distribué aux administrés pour les en informer.

Monsieur le Maire signale que la location de la salle est suspendue jusqu'à nouvel ordre en raison des contraintes sanitaires.

Monsieur le Maire informe qu'il a procédé à 2 mariages récemment.

Monsieur le Maire indique que l'Association des Maires du Haut-Rhin propose une formation sur le thème de la prise illégale d'intérêts. Les conseillers intéressés peuvent se signaler au secrétariat de la mairie.

Monsieur le Maire informe qu'une plante invasive et toxique a été trouvée par la Brigade Verte au coin de la rue de la Liberté et de la Suttergasse.

Monsieur le Maire a procédé à sa destruction en la déracinant et en la brûlant.

Au même endroit, il informe également que se trouvent des dépôts de déchets sauvages.

Monsieur le Maire donne lecture de la carte de remerciements de Monsieur Robert MULLER pour le panier offert à l'occasion de son anniversaire.

Enfin, il informe que Madame Denise MEISTERLIN offre un pot aux conseillers municipaux à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire. Un panier garni lui a été remis car les Elus n'ont pas pu se rendre chez elle par précaution en raison du virus.

12.4 Tour de table

Monsieur René ALMY informe que le Père Joseph N'Guyen a célébré sa messe de départ le dimanche 13 septembre 2020.

Le nouveau prêtre célébrera sa première messe le 20 septembre 2020.

Madame Filomena DESFOURS demande ce qu'il en est de la publication du bulletin communal. Monsieur le Maire lui répond que la décision de continuer à travailler avec Woopx a été prise. Le prochain bulletin devrait être bientôt finalisé.

Madame Clarisse HOLBEIN demande si le marché aux puces organisé par les Sapeurs-Pompiers aura lieu.

Madame Charlotte COLETTI lui répond que les Sapeurs-Pompiers viennent de décider de l'annuler cette année en raison des contraintes sanitaires.

Monsieur Matthieu DOSSMANN demande s'il est possible de fixer une nouvelle date pour la visite des bâtiments communaux.

Monsieur Gérard LOHRENGEL demande si la Maison des Associations est nettoyée par l'entreprise Tierin en ce moment vu qu'elle n'est pas louée.

Monsieur le Maire lui répond que la Maison des Associations continue d'être nettoyée car les associations utilisent la salle.

Il informe également que la rue du Général Béthouard, au niveau du numéro 33, est encombrée tous les dimanches par de nombreux véhicules en visite à cette adresse qui stationnent sur le trottoir. Les piétons sont obligés de marcher sur la route.

Ce stationnement est gênant et abusif.

Monsieur Patrick WADEL informe qu'un nouveau comité au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin sera installé le 24 septembre 2020 et que sa candidature n'a pas été retenue.

Monsieur André RIBSTEIN informe que la fête d'Halloween ne sera pas organisée cette année en raison des contraintes sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 15.

**TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UFFHEIM
DE LA SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020**

ORDRE DU JOUR

- Point 1 / Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020
 Point 2 / Approbation du procès-verbal de la séance précédente
 Point 3 / Affaires financières
 Point 4 / Commissions communales – mise en place
 Point 5 / Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires – Désignation de délégués suppléants
 Point 6 / Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal - Modification
 Point 7 / Lotissement Niedere Matten – Dénomination de la voie publique
 Point 8 / Transfert des compétences Eau et Assainissement à Saint-Louis Agglo – Décision concernant le transfert des résultats
 Point 9 / Droit de préemption urbain
 Point 10 / Rapport de Saint-Louis Agglomération & Divers
 Point 11 / Rapport des Adjointes & Commissions
 Point 12 / Divers & Informations

<i>Nom & Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signatures</i>	<i>Procuration</i>
RIBSTEIN André	<i>Maire</i>		---
ALMY René	<i>1^{er} Adjoint</i>		---
PIGEOT Stéphanie	<i>2^{ème} Adjointe</i>		---
WADEL Patrick	<i>3^{ème} Adjoint</i>		---
KOERPER Jean-Luc	<i>4^{ème} Adjoint</i>	<i>Procuration donnée à André RIBSTEIN</i>	
DOSSMANN Matthieu	<i>Conseiller Municipal</i>		---
BARTH Julien	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Procuration donnée à Thomas LEIBY</i>	
SMALLWOOD Véronique	<i>Conseillère Municipale</i>	<i>Procuration donnée à Stéphanie PIGEOT</i>	
COLETTI Charlotte	<i>Conseillère Municipale</i>		---
LEIBY Thomas	<i>Conseiller Municipal</i>		---
DESFOURS Filomena	<i>Conseillère Municipale</i>		---

<i>HOLBEIN Clarisse</i>	<i>Conseillère Municipale</i>		---
<i>HERTER Georges</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---
<i>MULLER Thierry</i>	<i>Conseiller Municipal</i>	<i>Absent</i>	---
<i>LOHRENGEL Gérard</i>	<i>Conseiller Municipal</i>		---